

La Cance entre Villevocance et Annonay



La Deûme entre St Marcel et Boulieu



Le Ternay à l'entrée du barrage à St Marcel



la Valencize en amont de Chavanay



La Deûme à Annonay (après les crues)



Au fil des

3 Rivières

Edito



Initié fin des années 1990 puis validé et signé en 2004, le Contrat de Rivière a permis la réalisation de nombreuses opérations d'amélioration, de préservation et de mise en valeur de nos rivières.

Jusqu'à la fin de l'année 2013, ce sont près de 30 millions d'euros qui ont été ainsi investis par les collectivités et nos partenaires.

Une grande partie a été consacrée à la création ou la réhabilitation de système d'assainissement (création ou rénovation de stations d'épuration, réfection des réseaux)... L'autre partie a concerné la valorisation de nos rivières par le biais d'opérations de restauration de la fonctionnalité écologique des cours d'eau, d'aménagements et d'entretiens des berges, de mises en valeur de sites, de sentiers, ou encore l'accomplissement de l'inventaire des zones humides... L'ensemble de ces actions tend vers un objectif unique d'atteinte du bon état des cours d'eau. Dans ce but, nous poursuivons la réalisation d'un second contrat de rivière dont nous espérons une signature vers la fin de l'année 2015.

Le bon état écologique des cours d'eau, découlant d'une directive Européenne, s'impose à nous comme une évidence, c'est notre devoir envers les générations futures.

En parallèle, et complémentirement à notre mission de gestion des milieux aquatiques, le Syndicat des Trois Rivières travaille avec les collectivités locales pour le portage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations d'intention (PAPI).

En relation étroite avec les services de l'État, des études seront menées afin d'établir un état des lieux précis des enjeux présents. En fonctions des résultats de ces diagnostics, des plans d'actions (travaux, sensibilisation de la population...) seront définis. La réduction de la vulnérabilité et la prise en compte de la gestion du risque se fera dans le seul but de protéger les personnes et les biens.

Au vu de l'ensemble de ces démarches, le Syndicat des Trois Rivières va engager des discussions avec les collectivités locales pour le portage de la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Telle est notre feuille de route pour les prochains mois et prochaines années à venir.

Jean-Pierre VALETTE

Président du Syndicat des Trois Rivières



Sommaire

TERRITOIREP.3

- Zoom sur une commune... Roisey

CRUES SUR LE TERRITOIREP.4

- De la pluie à la crue

PAPI Programme d'Actions de Prévention des InondationsP.6

- Le PAPI d'intention

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUESP.8

- Intervention sur les ruisseaux de l'Embrun et du Lignon
- Aménagement du ruisseau de l'Aigubelle
- Lutte contre la Renouée du Japon :
Technique expérimentale sur le territoire

EQUIPE RIVIÈRE.....P.10

- Les interventions de l'équipe rivière
- Des abreuvoirs en berge

SENSIBILISATIONP.11

- Projection du film
"Un pont... de fils, de bois et de pierres"
- A la découverte des zones humides

ETUDES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES.....P.12

- Étude "Diagnostic de la qualité des eaux"

ASSAINISSEMENTP.14

- Qu'est ce qu'un diagnostic
des réseaux d'assainissement ?

JEU-CONCOURS.....P.16

- Méli-Mélo, les différences

AU FIL DES 3 RIVIÈRES - N° 10 - décembre 2014

Directeur de Publication : Jean-Pierre VALETTE

Rédaction : Syndicat des Trois Rivières - ISSN Au Fil des 3 Rivières 2103-8082

Conception / réalisation : alphacom - Peaugres
04 75 67 01 53 - www.alpha-com.eu

2 départements : l'Ardèche et la Loire

46 communes

Plus de **600 km²** de superficie

Environ **69 000** habitants

360 km de cours d'eau principaux



Ruisseau du Beutin
Roisey



ZOOM SUR LA COMMUNE DE... ROISEY

La commune de Roisey, située dans la Loire, compte deux cours d'eau, **le ruisseau de Sagnemorte** et le **ruisseau du Beutin**.

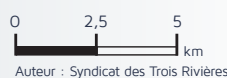
A leur confluence, au hameau de Briat, ils forment le **ruisseau de l'Epervier** qui se jette ensuite dans le **Batalon** après avoir traversé les communes de Bessey et de Malleval et emprunté la cascade étonnante de Laurette (Malleval).

Les cours d'eau s'écoulent sur environ 8 km sur la commune de Roisey. Ils prennent leurs sources dans le Pilat, sous le sommet des "Trois Dents".

Plus de 28 milieux humides ont été recensés sur la commune, comme les prairies humides, les mares ou encore les retenues collinaires. Ces inventaires ne sont pas exhaustifs.

Au total, ces milieux humides s'étendent sur environ 47 hectares, ce qui représente 3,6 % du territoire de la commune.

Population : environ 900 habitants / Superficie : environ 13 km²



Légende

Villes

- plus de 15 000 habitants
- entre 2 000 et 4 000 habitants
- entre 1 000 et 2 000 habitants
- entre 200 et 1 000 habitants
- moins de 200 habitants

■ Communes adherentes

■ Communes en cours d'adhésion

■ Communes non adherentes

— Limite communale

— Périmètre du Syndicat des Trois Rivières

--- Limite départementale

— Cours d'eau



Roisey

Crues sur le territoire

De la pluie à la crue

Des phénomènes de pluie intense ont souvent lieu au début de l'automne.

Le territoire en a connu plusieurs depuis le début du mois d'octobre 2014.

Au cours de ces fortes pluies, les cumuls ont fait gonfler les rivières jusqu'à la crue...

Les crues sont caractérisées par leurs débits et la hauteur d'eau qu'elles occasionnent. Pour chaque rivière, un historique des crues est dressé, souvent grâce aux témoignages des riverains.

Le débit d'eau (en m^3 par seconde) sert à déterminer la période de retour des crues. Plus les volumes d'eau sont importants plus ils font référence à des événements exceptionnels. Ces événements sont classés sous la forme de probabilité que celui-ci se produise durant l'année (1 chance sur 2, 1 chance sur 10...).

- **Crue annuelle : 1 chance sur 1** de se produire dans l'année.
- **Crue quinquennale : 1 chance sur 5** de se produire dans l'année (et non pas tout les 5 ans).
- **Crue décennale : 1 chance sur 10** de se produire dans l'année.
- **Crue vicennale : 1 chance sur 20** de se produire dans l'année.
- **Crue cinquennale : 1 chance sur 50** de se produire dans l'année.
- **Crue centennale : 1 chance sur 100** de se produire dans l'année.

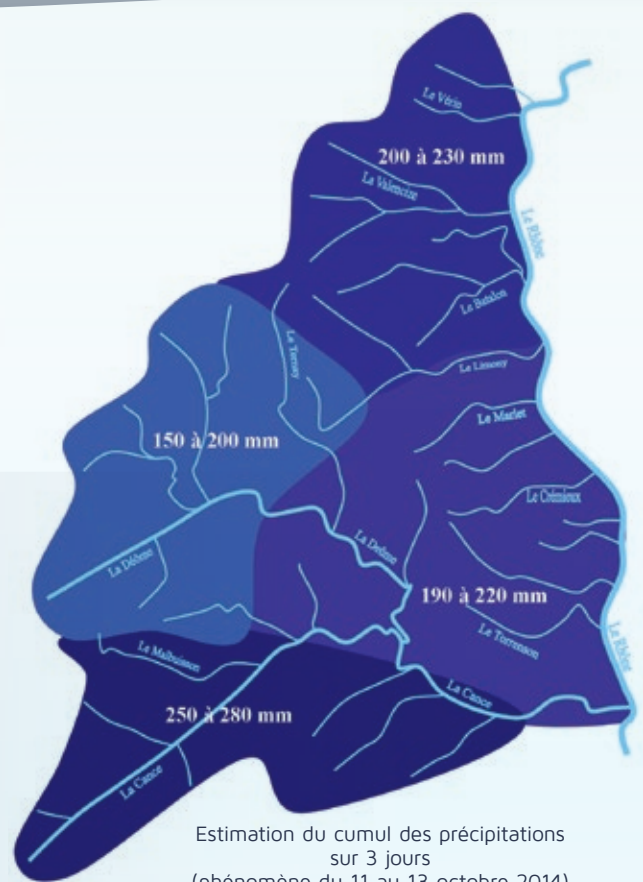
Quelques photos de rivière en crue sur le territoire témoignant de la force de l'eau. (octobre et novembre 2014)



Valencize - Chavanay



Riotet - Bourg Argental



Deûme - Annonay



La Cance en crue



Villevocance

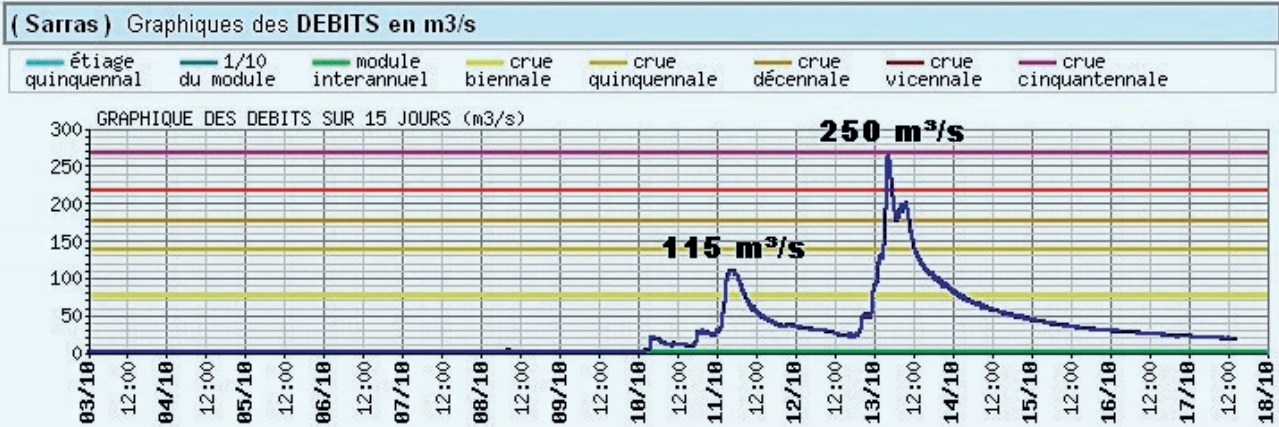


Annonay



Vernosc - Quintenas

Graphique des débits de la Cance avant sa confluence avec le Rhône (du 3 au 17 octobre 2014)



La Cance à Gallélieure entre Villevocance et Annonay

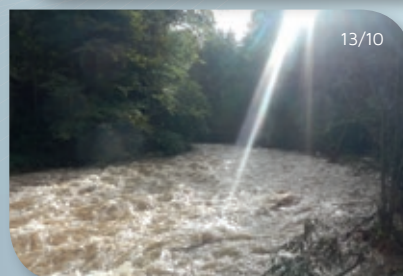
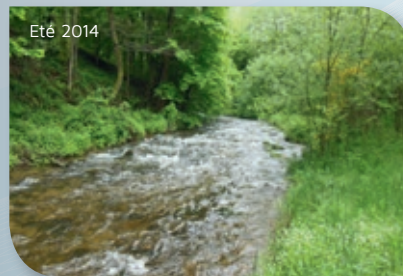


La Cance bouge

Pendant les crues, les cours d'eau transportent des sédiments (sable, graviers, blocs...).

Dans les méandres, les sédiments se déposent dans la partie intérieure tandis que la partie extérieure s'érode.

Ainsi le lit des rivières peut évoluer au fil des crues.



PAPI Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Les démarches PAPI visent à identifier et réduire les risques d'inondations. Il en existe 2 types :

Le PAPI d'intention (études)

Il permet la réalisation de diagnostics et d'études, afin d'établir une stratégie locale et un programme de mesures et d'actions à l'échelle d'un bassin versant.

Cette phase préalable doit permettre de déboucher sur un PAPI complet.

Le PAPI complet (travaux)

Il permet la réalisation effective des actions de terrain.

Il peut être mis en place suite à des études préalables ou à un PAPI d'intention.



Piège à embâcles sur la Deûme (octobre 2014)



Laisses de crue sur la Cance (octobre 2014)



Repère de crue sur le Malbuisson

Le PAPI d'intention

Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention est une démarche mise en place par les collectivités locales et les services de l'État.

Cette démarche a pour objectifs principaux :

- La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens dans les zones inondables.
- L'information du public sur les risques d'inondation.
- La concertation avec les élus dans la mise en œuvre de la prévention des inondations.

Le programme d'actions d'un PAPI d'intention repose sur deux principes fondateurs :

- Traiter les bassins versants de manière globale et dans une perspective de développement durable.
- Favoriser l'émergence d'une véritable conscience du risque dans la population.



Plaquette de présentation de la démarche PAPI d'intention

Planning prévisionnel des démarches PAPI du Syndicat des Trois Rivières

2014 PAPI d'intention

2017

2018

PAPI complet

...

Le PAPI d'intention du Syndicat des Trois Rivières

Au vu de ses domaines d'interventions et de ses compétences, le Syndicat des Trois Rivières a été désigné porteur et animateur de la démarche PAPI d'intention, en concertation avec les collectivités locales et les services de l'État.

Contexte et enjeux

De manière globale, pour le territoire du Syndicat des Trois Rivières, les crues majeures apparaissent généralement dans certaines conditions :

Pluies continues sur un sol saturé.

Pluies d'intensité moyenne à forte, de courte durée, sur un sol saturé.

Pluies cévenoles brutales et importantes.

Les risques d'inondation sont relativement présents sur le territoire. Les dernières crues importantes datent de 1996, 2003 et 2014. Les enjeux majeurs concernent notamment les centres villes d'Annonay et de Bourg-Argental avec respectivement les parties couvertes de la Deûme et du Riotet.



Carte des communes avec un enjeu majeur vis-à-vis des crues (liste non exhaustive)

Stratégie et programme d'actions

Sur la base de la connaissance des caractéristiques et des enjeux du territoire vis-à-vis des risques d'inondations, la stratégie mise en œuvre et développée par le Syndicat des Trois Rivières abordera les 4 axes de travail suivants :

- **Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque** par le biais des actions suivantes :
 - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des risques d'inondations avec un recensement exhaustif des enjeux et une étude hydrologique et hydraulique. Cette étude aboutira à l'élaboration d'une stratégie et d'un programme de travaux ciblés afin de réduire les risques d'inondation.
 - Étude de gestion des eaux pluviales à l'échelle du bassin versant.
 - Communication auprès du grand public pour retrouver la culture du risque.
 - **Surveillance, prévision des crues et des inondations**
Mise en place d'équipements de mesures de terrain permettant de connaître en permanence les débits des cours d'eau.
 - **Alerte et gestion de crise**
Le Syndicat des Trois Rivières assistera les collectivités du territoire pour l'élaboration et la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) sur la thématique hydraulique.
 - **Prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme** par l'élaboration ou la révision des Plans de Préventions des Risques d'inondation (PPRI).
- ### Chiffres clés

 - Porteur de projet :
Syndicat des Trois Rivières
 - Durée : **3 ans**
 - Période : **11/2014 - 11/2017**
 - Enveloppe financière :
1 105 000 €
 - Avis favorable des organismes :
 - Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, le 27 mai 2014
 - Commission Mixte Inondation, le 10 juillet 2014
 - Signature officielle : **20 novembre 2014**

A l'issue du PAPI d'intention, le Syndicat des Trois Rivières et les collectivités locales pourront engager un PAPI complet. Ce dernier permettra de mettre en œuvre de nouvelles actions et des travaux concrets de réduction et de diminution des risques d'inondations.

Gestion des milieux aquatiques

Intervention sur les ruisseaux de l'Embrun et du Lignon

Une opération de restauration de la végétation des berges des ruisseaux de l'Embrun et du Lignon sur les communes de Roiffieux et Quintenas est en cours sur 2,5 km.

Cette opération a pour objectifs :

- L'élimination par abattage sélectif des arbres morts, malades ou penchés susceptibles de créer des désordres hydrauliques lors de crues.
- La diversification des classes d'âges des arbres présents en berge (rajeunissement).
- La réouverture du cours d'eau pour la vie piscicole.

QUELQUES CHIFFRES

Coût de l'opération : environ 14 000 € TTC
Aides publiques du Conseil Général de l'Ardèche et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 80 %
Solde financé par le Syndicat des Trois Rivières



Marquage à la peinture orange des arbres à abattre

Aménagement du ruisseau de l'Aiguebelle



Pendant les travaux

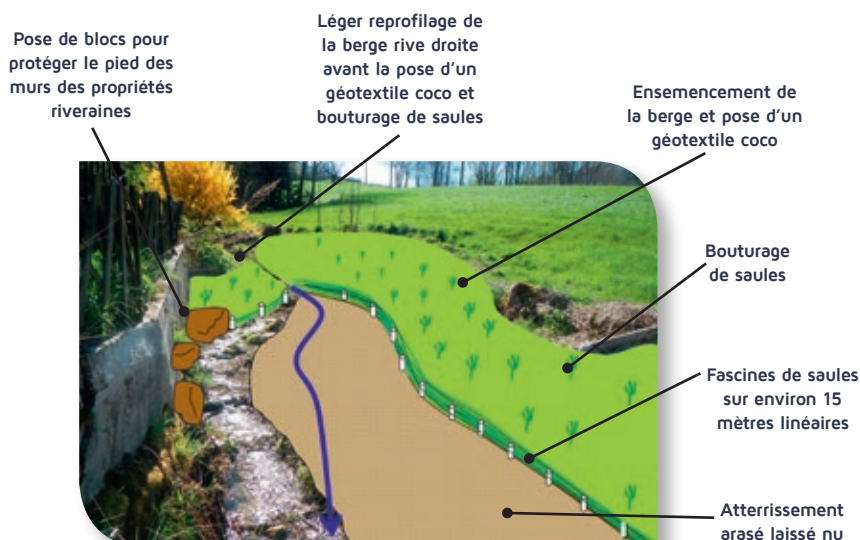


Schéma de l'aménagement

L'Aiguebelle est un affluent de la Déôme sur la commune de Saint-Sauveur-en-Rue.

Les travaux consistent à supprimer un atterrissement pour permettre la remise en place naturelle du cours d'eau dans l'axe du pont situé en aval.

La pression hydraulique exercée par le ruisseau sur les murs est ainsi réduite.

De plus, une végétation adaptée est favorisée pour limiter l'érosion de berge.



Après les travaux

Lutte contre la Renouée du Japon : Technique expérimentale sur le territoire

L'opération vise à éliminer un massif de renouée du Japon, situé le plus en amont sur le cours du Malbuisson au lieu-dit Pont de la scie du Devès (Vanosc). Ce massif est source de dissémination de graines et de plantules sur le cours aval du ruisseau. Son élimination est stratégique pour éviter un envahissement du Malbuisson par la renouée du Japon.

Les travaux consistent à décaisser mécaniquement les terres infestées en veillant à décaper toutes les surfaces colonisées. Les terres sont ensuite passées au travers d'un godet-cribleur-broyeur avant d'être remises en place sur le site d'extraction. Après le criblage, les terres concassées sont recouvertes par une bâche épaisse opaque pour éviter toutes éventuelles repousses.

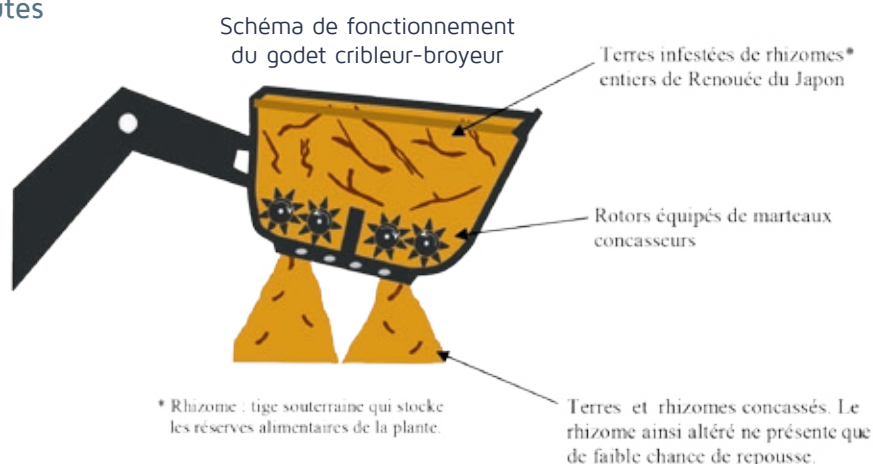


Renouée du Japon sur le ruisseau de Malbuisson - Vanosc

QUELQUES CHIFFRES

Surface traitée : environ 360 m²
Volume de terre traitée : environ 540 m³

Coût de l'opération : environ 25 500 € TTC
Aides publiques du Conseil Général de l'Ardèche et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 80 %
Solde financé par le Syndicat des Trois Rivières



ZOOM SUR... LA RENOUÉE DU JAPON



C'est une espèce envahissante qui pousse principalement là où les terrains sont laissés à nu (bord de cours d'eau, de route...).

Elle se reproduit principalement par ses rhizomes et depuis peu par ses graines, appelées "akènes".

Le Syndicat des Trois Rivières lutte par des opérations conséquentes

et ciblées (exemple ci-dessus) mais aussi de manière régulière par une gestion stratégique de la végétation des berges. Sur les sites infestés, la végétation autochtone est favorisée comme l'ortie qui capte avant la renouée du Japon l'azote présent dans le sol et permet de l'affaiblir.



CONSEILS POUR NE PAS PROPAGER LA RENOUÉE DU JAPON :

Ne pas transporter de la terre contaminée.
Arracher la plante et les rhizomes.
Ne pas laisser les terrains à nu.

Equipe rivière

Les interventions de l'équipe rivière



Abattage d'arbres instables en berge

L'équipe rivière poursuit ses actions d'entretien, de restauration et d'aménagement des berges sur les cours d'eau du territoire :

- 18 km de ripisylve ont été entretenus et restaurés en 2014 (abattage sélectif d'arbres...).
- Arrachage des rhizomes pour lutter contre la renouée du Japon sur les sites stratégiques.
- Aménagements de berge en technique de génie végétal :
 - Tressage de saules pour limiter l'érosion de berge sur le ruisseau du Crémieux à Peyraud.
 - Réalisation d'abreuvoirs à bovin sur la Valencize (voir ci-dessous) à Pélussin.
 - ...

Des abreuvoirs en berge

Dans le cadre d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Pilat et plusieurs agriculteurs volontaires, l'équipe rivière a aménagé des abreuvoirs à bovins dans le cours d'eau de la Valencize sur la commune de Pélussin.



Installation des pieux et de la longrine au sol



Pose des longrines pour délimiter la zone d'abreuvement



Réalisation du pavage en galets

L'objectif de cet aménagement est d'éviter que le bétail divague dans le cours d'eau, entraînant le piétinement et la mise en suspension du sable, préjudiciables pour la faune piscicole et astacicole*.

Ces abreuvoirs permettent également de limiter les zones d'érosion de berge et de préserver la ripisylve en contrôlant les points d'eau. Cela incite le bétail à aller boire sur les secteurs aménagés.



Abreuvoir utilisé par le bétail

*astacicole : relatif aux écrevisses

Sensibilisation

La soirée du pont

Le mercredi 21 mai 2014, le Syndicat des Trois Rivières a projeté son film sur les travaux de restauration du pont suspendu de Moulin sur Cance, intitulé **"Un pont... de fils, de bois et de pierres"**.

Plus de 250 personnes se sont réunies au théâtre d'Annonay pour découvrir les différentes étapes de la restauration de l'ouvrage, classé monument historique.

Après la diffusion du film, un échange a eu lieu entre le public, le Syndicat des Trois Rivières et les entreprises qui ont œuvrées pour le projet.

Un grand nombre de témoignages a souligné le caractère unique et exemplaire de cette restauration.

Ainsi les spectateurs ont pu découvrir le pont finalisé avant d'aller le contempler dans son environnement naturel.



Projection du film

Les films :

Les DVD des films sur le pont suspendu de Moulin sur Cance sont disponibles au Syndicat des Trois Rivières :

- **"Au fil du pont..."** qui retrace l'histoire du site de Moulin sur Cance.

Prix du DVD : 10 €

- **"Un pont... de fils, de bois et de pierres"** qui retrace l'évolution de la restauration du pont suspendu de Moulin sur Cance.

Prix du DVD : 10 €



Horaires d'ouverture du Syndicat des Trois Rivières pour la vente des films :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30



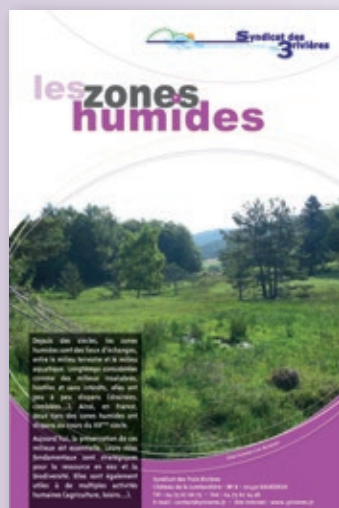
Pont suspendu de Moulin sur Cance restauré

A la découverte des zones humides

Les zones humides sont des milieux remarquables et méconnues. Le Syndicat des Trois Rivières a donc édité une plaquette de présentation des zones humides en 2013. Elle a été distribuée au grand public lors de l'envoi du journal "Au fil des 3 Rivières" n°9, fin 2013.

En savoir plus...

- La plaquette est téléchargeable sur le site internet www.3rivieres.fr
- Un exemplaire papier peut être demandé au Syndicat des Trois Rivières.



Zone humide

Etude des milieux aquatiques

La qualité des eaux des rivières du territoire

Pour parfaire le bilan de l'ensemble des opérations conduites dans le cadre du contrat de rivière entre 2004 et 2011, il était nécessaire de faire le point sur l'évolution de la qualité des eaux des rivières. Le Syndicat des Trois Rivières a donc lancé en 2012 une étude "Diagnostic de la qualité des eaux" sur son territoire.

Afin de déterminer la qualité des eaux, des analyses physico-chimiques et des analyses biologiques sont nécessaires.

Qualité Physico-chimique

Les analyses physico-chimiques

mesurent les paramètres physiques (température, débit...) et les paramètres chimiques (concentration en oxygène, pH, nitrates, phosphates...) présents dans l'eau.

Ces analyses montrent la composition de l'eau au moment du prélèvement (instant T).

4 campagnes de prélèvements ont été réalisées à raison d'une par saison, entre mai 2012 et février 2013. Les résultats présentés sont la synthèse des 4 campagnes.



Qualité biologique



Les sources de dégradation de la qualité des eaux sont parfois complexes et ne se résument pas à une seule et unique pression.
Les résultats peuvent varier en fonction de la période de prélèvement (hautes ou basses eaux) et du site (substrat).

En conclusion de cette étude, on peut remarquer que les cours d'eau en tête de bassin versant sont de bonne qualité. Les cours d'eau plus en aval subissent des pressions anthropiques plus importantes. Ces dernières engendrent une dégradation de la qualité de l'eau.

Ces résultats vont permettre de cibler les actions du prochain contrat de rivière afin d'améliorer la qualité des eaux sur l'ensemble du territoire.

Pour établir la qualité biologique du cours d'eau, **les analyses biologiques** se basent sur :

- la détermination et le comptage des **macro-invertébrés** d'eau douce,
- la détermination des **diatomés** (algues unicellulaires).

Les macro-invertébrés

Certaines espèces sont plus ou moins polluo-sensibles. Lors du passage d'une pollution, certaines de ces espèces disparaîtront. Plus d'espèces seront absentes, plus la pollution est (ou a été) importante et plus la qualité de l'eau est dégradée.

C'est le protocole IBGN (Indice Biologique Global Normalisé).



Les diatomés

En fonction des espèces présentes (espèces types suivant les qualités), cela indique le niveau de la qualité de l'eau sur les paramètres tels que les toxiques ou la matière organique.

C'est le protocole IBD (Indice Biologique Diatomées).



⚠ Les résultats n'indiquent pas une qualité pour les eaux de baignades, non traitée par cette étude (pas d'analyses bactériologiques).

Assainissement

Etude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif

Il s'agit d'une étude permettant à une collectivité d'établir **un véritable état des lieux de ses infrastructures d'assainissement** dans sa globalité. Elle concerne les réseaux, les stations d'épuration ainsi que tous les ouvrages liés (pompes de relevage, déversoirs d'orages, etc.).

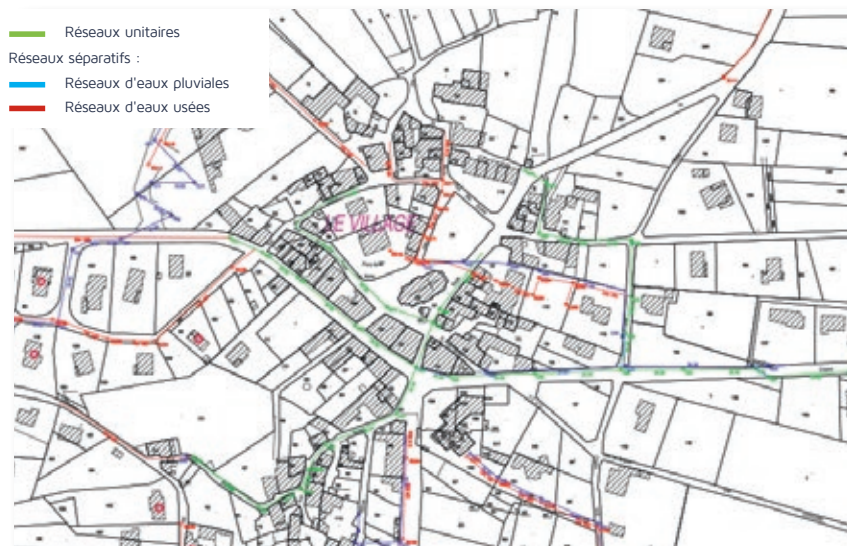
Ce type d'étude met en lumière les principaux dysfonctionnements des installations de façon à aboutir à un programme pluriannuel de travaux hiérarchisés en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel.

Une étude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif est généralement découpée en 4 phases :

PHASE 1

ETAT DES LIEUX DES OUVRAGES

- **Recueil de données :** population, industries, qualité des cours d'eau...
- **Inventaire des ouvrages :** reconnaissance des réseaux et des stations d'épuration...
- **Recensement des anomalies.**
- **Mise à jour du plan des réseaux sous informatique.**

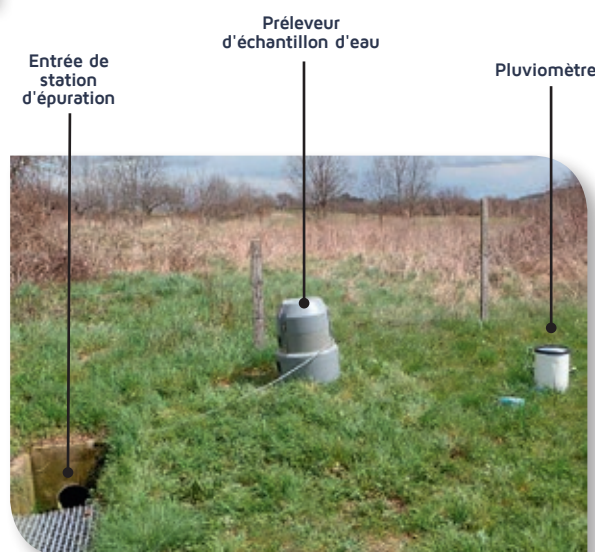


Extrait d'un plan des réseaux

PHASE 2

CAMPAGNE DE MESURES DE DÉBIT ET DE POLLUTION

- **Mesures de débit** sur les points stratégiques du réseau (mesures généralement réalisées sur 3 à 4 semaines).
- **Bilan de fonctionnement des stations d'épuration** (mesures physico-chimiques).
- **Recherches nocturnes des eaux claires parasites**
La nuit, très peu d'eaux usées sont présentes dans les réseaux d'assainissement.
On admet donc que le débit mesuré correspond en grande partie à des eaux claires parasites.



Appareils de mesure

Réseaux unitaires : réseaux regroupant les eaux usées et les eaux pluviales.

Eaux claires parasites : infiltration d'eau de pluie, de ruissellement dans les réseaux d'eaux usées.

Zonage d'assainissement : document fixant les secteurs en assainissement collectif et en assainissement autonome sur une commune.

Déversoir d'orage : ouvrage utilisé pour évacuer une partie des eaux issues des réseaux unitaires (eaux usées et eaux pluviales) dans le milieu naturel, la rivière. C'est un trop-plein en cas de fortes pluies.

Jeux-Concours

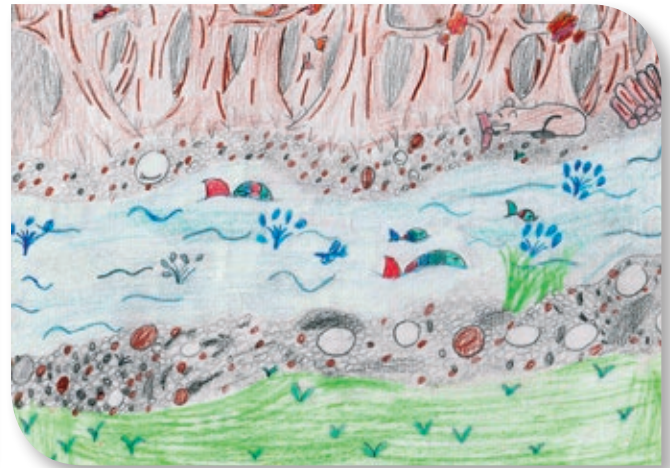
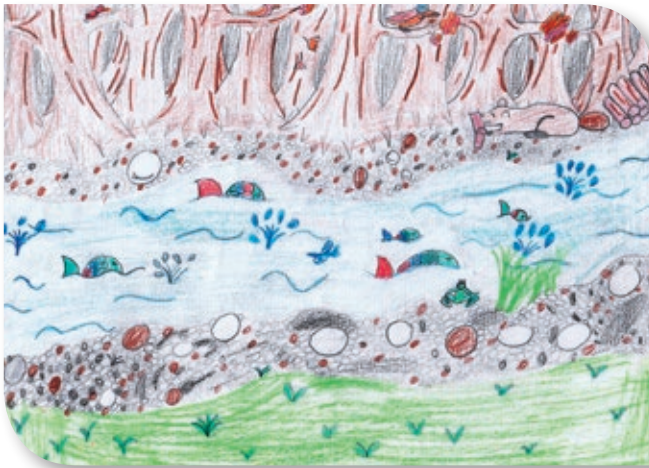


Afin d'associer le jeune public, le **Syndicat des Trois Rivières** propose des jeux destinés aux enfants. Les participants doivent renvoyer le bulletin, dûment complété, avant le 31 janvier 2015, le cachet de la poste faisant foi. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin par enfant.



JEU DES DIFFÉRENCES

Entourez dans l'image de gauche les 7 éléments qui ont disparus de l'image de droite.



Dessin de Virginie

MÉLI-MÉLO

X	V	A	L	D	E	U	M	E	R
M	A	L	B	U	I	S	S	O	N
I	L	D	A	R	C	A	N	C	E
F	E	R	S	N	G	F	X	S	B
D	N	S	O	L	N	V	R	T	A
E	C	R	E	M	I	E	U	X	T
O	I	M	U	F	L	R	T	H	A
M	Z	P	R	G	V	I	N	A	L
E	E	M	B	R	U	N	E	J	O
T	O	R	R	E	N	S	O	N	N

Les noms de 10 cours d'eau du territoire se sont mélangés avec d'autres lettres, saurez-vous les retrouver : (colorie les cases)

Batalon Embrun
Cance Malbuisson
Crémieux Torrenson
Déôme Valencize
Deûme Vérin

LES PRIX

1^{er} PRIX :

Jeu "La mare aux grenouilles"

2^{ème} PRIX :

Livre "Mon livre de l'étang"

3^{ème} PRIX :

Livre "Dessus, dessous la nature"

4^{ème} PRIX

Livre "Muguette et ses amies de la forêt"

5^{ème} PRIX

Boîtes-Loupes

Un tirage au sort des bulletins comportant les bonnes réponses aux deux jeux sera effectué en février 2015 pour déterminer les 5 gagnants. Chaque gagnant sera informé personnellement du résultat.

Les réponses expédiées après le 31 janvier 2015 ne seront pas prises en considération.

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Date de naissance

Téléphone

Les réponses sont
à renvoyer au :

Syndicat des Trois Rivières
Château de la Lombardière
BP8 - 07430 DAVEZIEUX



Rhône-Alpes



ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES